

Arrêté DRHRS n°2026-06 modifié

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

VU le décret n°2008-333 du 10 Avril 2008 ;

VU la délibération du Conseil académique restreint du 21 avril 2026 ;

VU la proposition du Président au Conseil académique du 21 avril 2026 ;

ARRÊTE

Le comité de sélection d'**Aménagement urbain durable et développement territorial** de l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour le **poste PR 0019**, est constitué ainsi qu'il suit :

PROFESSEURS :

Membres internes :

DANA Madalina

MAILLEFERT Muriel

MERCIER-SUISSA Catherine

Membres externes :

CONSALES Jean-Noël (Vice-Président)

DEBIZET Gilles

GIBOUT Christophe

HONEGGER Anne (Présidente)

KROICHVILI Nathalie

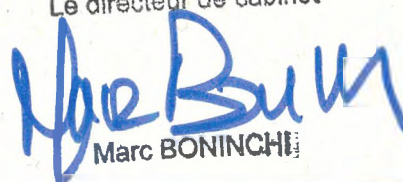
Fait à Lyon, le 21 avril 2026

Le Président,

Gilles BONNET



Pour le président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3 et par délégation,
Le directeur de cabinet


Marc BONINCHI